

6 Société et Culture

Santé maternelle et infantile

Le personnel d'accouchement en formation



Dr Ulysse Minkobame, gynécologue, expliquant les gestes à adopter en cas d'urgence durant l'accouchement.



Les sage-femmes et autres personnels soignant du centre de santé d'Okala, attentifs.

R.H.A

Libreville/Gabon

Il s'agit d'un programme de formation entrant dans le cadre de la mise œuvre de la mesure présidentielle sur la gratuité des accouchements au sein des structures hospitalières publiques.

RENFORCER les acquis des prestataires de soins qui s'occupent de la mère et de l'enfant. Tel était l'objectif d'une formation qui a démarré mercredi dernier dans plusieurs structures sanitaires publiques des communes de Libreville, Owendo et Akanda. Une formation qui entre dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure présidentielle relative à la gratuité des accouchements.

Au total, quatorze struc-

tures des trois villes sont concernées par cette "école de la santé maternelle et infantile", appuyée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Hier, au centre de santé d'Okala, les superviseurs de cette opération dont Murielle Ovili et Dr Ulysse Minkobame, gynécologue, ont entretenu le personnel soignant sur différents axes. Particulièrement sur les causes de morbidité dans les salles d'accouchement.

Il y avait, entre autres, les complications qui surviennent durant la grossesse et la naissance, la consultation pré et postnatale, la prise en charge de certaines complications de la délivrance et aussi sur la gestion du médicament, les causes de la mortalité maternelle, la minute d'or ou les jets de réanimation, la prise en charge de la

femme séropositive enceinte, la problématique des hémorragies au cours de l'accouchement et aussi celle de l'hypertension durant la grossesse. « Aujourd'hui, les deux grandes causes de mortalité sont l'hémorragie et l'hypertension artérielle », a relevé le Dr Ulysse Minkobame.

Pour le médecin, cette formation arrive à point nommé : « Il y a un gros problème médical de formation continue. Ce personnel, qui intervient dans le processus d'accouchement, a besoin d'être régulièrement formé, parce que la science évolue. Et face à certaines situations, les gestes deviennent mécaniques pour elles. Il y a un besoin de renouvellement de connaissances. Il faut donc que des formations continues se fassent régulièrement », a suggéré le gynécologue.

Les apprenantes ont dit toute leur satisfaction, et souhaité que cette école soit perpétuelle. « Ça m'a fait un grand bien. Il y a des choses que j'avais déjà oubliées durant ces trois jours. C'est une formation instructive qui renouvelle les connaissances. On est dans la médecine et elle est très évolutive. Il y a eu plusieurs modules que j'ai bien assimilés dont comment reconnaître une hémorragie de la délivrance ou même des malformations qu'on peut immédiatement observer chez le bébé dès la naissance », a témoigné une sage-femme.

Pour rappel, il est prévu une deuxième phase de formation qui commencera dès le 08 mai et s'achèvera le 11 du même mois. La troisième phase, quant à elle, s'étendra jusqu'au 18 mai 2018.

Agence universitaire francophone de Libreville/Appel à candidature du collège doctoral régional Mathématiques, Informatique, Bioscience et Géoscience de l'environnement en ligne de mire



Le responsable du CNF de Libreville, présentant les contours de l'appel à candidature lancé au campus numérique de Libreville.



L'assistance lors de la rencontre.

F.B.E.M

Libreville/Gabon

LES formations en "Mathématiques", "Informatique", "Bioscience" et "Géoscience en environnement" sont rarement dispensées à un niveau poussé dans notre sous-région. Notamment dans les universités membres de l'Agence universitaire francophone (AUF) pour l'Afrique centrale et les Grands Lacs. C'est pour corriger ce manque que l'AUF lance, dès septembre prochain, le premier collège doctoral régional en "Mathématiques, Informatique, Bios-

science et Géoscience de l'environnement".

Le bureau librevillois de l'AUF a vulgarisé, le vendredi 20 avril 2018 à l'Université Omar Bongo (UOB), l'appel à candidature pour recruter les bénéficiaires de ce projet. C'était au campus numérique francophone (CNF) de Libreville. En présence de nombreux doctorants et d'enseignants de grandes écoles et universités de la place. Présentant l'initiative, le responsable du CNF, Joseph Indjendje, a rappelé que les étudiants retenus bénéficieront de l'accompagnement multiforme de l'institution sur une période de trois ans. Mais

pour être éligible audit collège doctoral régional, les postulants doivent avoir déjà effectué au moins une année en thèse. Ils doivent être inscrits dans les établissements membres de l'AUF, être à jour de cotisations et relever de la direction régionale d'Afrique centrale et des Grands Lacs.

Leurs sujets de thèses doivent, par ailleurs, être en phase avec les champs d'étude retenus. Enfin, les candidatures doivent être complétées en ligne avant le 30 juin 2018. Dans l'assistance, tous ont salué l'initiative de l'AUF. Le cas de Deryll Kouemo Djonkoué, étudiant de

l'Ecole doctorale des grandes Ecoles, à Libreville, qui a parlé d'une "très belle initiative".

Le collège doctoral régional est un espace qui apporte aux doctorants un perfectionnement de haut niveau, sans pour autant qu'ils n'aient à quitter les établissements dans lesquels ils sont inscrits. C'est une formation mobile qui entend promouvoir la coopération scientifique, et accroître la visibilité de la recherche francophone. Le collège doctoral régional a déjà été mené dans le cadre de plusieurs autres champs d'étude.

Fête du Travail/Communiqué du ministère du Travail

Mardi 1er mai : férié, chômé et payé

LE ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Insertion des jeunes porte à la connaissance des employeurs et des travailleurs que, conformément aux dispositions du Décret n°00727/PR/MTEFP du 29 juin 1998 réglementant le régime des jours fériés en République gabonaise et modifié en son Article 2 par le Décret n°000484/PR/MTE du 26 mai 2004, la journée du mardi 1er mai 2018 marquant la célébration de la "Fête du Travail" est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Médailles du Travail et défilé

Communiqué du ministère du Travail

Il est porté à la connaissance des employeurs que l'achat des médailles du Travail pour les décorations à l'occasion du 1er mai se poursuit jusqu'au lundi 30 avril 2018 à 12 heures à la direction générale du Travail, de la Main-d'œuvre et de l'Emploi, au 6e étage de l'immeuble dit de l'ancienne Primature. Par ailleurs, dans le cadre d'une meilleure organisation du défilé commémorant la Fête du Travail, il est demandé aux employeurs et aux travailleurs d'être présents sur l'esplanade du Sénat, sur le boulevard Triomphal, le mardi 1er mai 2018 dès 7 heures.

Fête du Travail à Libreville

Programme officiel de la manifestation du 1er mai

Lieu : esplanade du Sénat

8h00 : Arrivée des récipiendaires accompagnés de leurs encadreurs

8h10 : Arrivée des agents du ministère du Travail et de l'Emploi

8h20 : Mise en place terminée.

8h25 : Arrivée des directeurs généraux d'administration centrale, des conseillers du ministère.

8h30 : Arrivée des responsables des Organisations professionnelles des travailleurs et d'employeurs.

8h50 : Début de la première série de décoration (médailles de bronze)

9h30 : Début de la deuxième série de décoration (médailles d'argent)

9h45 : Arrivée de Madame la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Insertion des Jeunes

10h00 : Arrivée de Madame le maire de la commune de Libreville

10h05 : Arrivée de Monsieur le Gouverneur de la province de l'Estuaire

10h15 : Arrivée du Corps diplomatique

10h20 : Arrivée des membres du gouvernement

10h25 : Arrivée de Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement

10h30 : Début de cérémonie

10h50 : Début de la troisième série de décoration (médailles d'or)

11h30 : Lecture du Manifeste des Travailleurs

11h40 : Mot de Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement

12h00 : Défilé

13h45 : Cocktail

14h15 : Fin de la manifestation